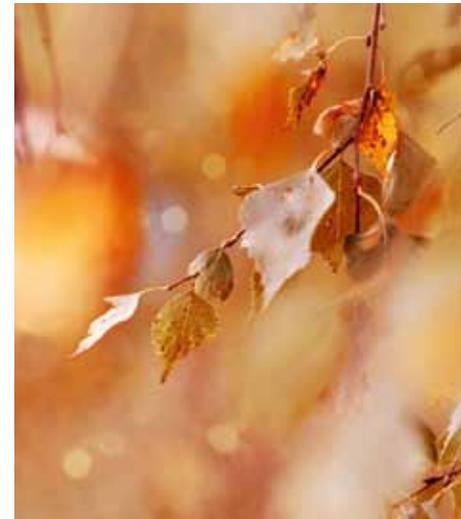




Crédit photo : Céline Labonté



## MODIFICATION AU JOURNAL

P.8

## NETTOYAGE DU RÉSEAU D'ÉGOUTS

P.9

## RINÇAGE DES CONDUITS D'AQUEDUC ET DES BORNES FONTAINES

P.9

## LECTURE DE COMPTEUR D'EAU

P.9

## CONTENU

Conseil municipal	2
Avis publics	3
Vie municipale	5
Informations sur les services	8
Histoire et patrimoine	14
Bibliothèque	15
Loisirs et culture	16
Vie communautaire	17
Calendrier de novembre	20



## HALLOWEEN

Page 16



## SERVICES ET PROGRAMMES D'AIDE POUR LES AINÉS

Page 10-11



## CONCERT POLARIS QUARTET

Page 17

POLARIS QUARTET

## À la mairie

### MAIRE



**Mario St-Pierre**  
450 772-5574



### DISTRICT 1



**Geneviève Hébert**  
450 772-0806

### DISTRICT 2



**Laurence Bousquet**  
579 489-5485

### DISTRICT 3



**Jean Pinard**  
450 772-5427

### DISTRICT 4



**Sylvie Guévin**  
450 774-0698

### DISTRICT 5



**Luc Darsigny**  
450 772-6683

### DISTRICT 6



**Pascale Pinette**  
450 300-5500

## Hôtel de ville



### SERVICE D'URBANISME

En télétravail les mardis, jeudis et vendredis  
En présentiel les lundis et mercredis  
selon l'horaire de bureau  
Appelez au 450 772-2488 poste 0

## Édifices municipaux

### Centre sportif et culturel

50, avenue Garneau  
Saint-Pie (Québec) J0H 1W0

Téléphone : 450 772-2488



### Pavillon des loisirs

165, rue Lacasse  
Saint-Pie (Québec) J0H 1W0

Téléphone : 450 772-2488



### Bibliothèque

65-A, avenue Saint-François  
Saint-Pie (Québec) J0H 1W0

Téléphone : 450 772-2332

### HORAIRE DÈS SEPTEMBRE

**Mardi, mercredi, jeudi:**

de 11 h 30 à 16 h 30

de 18 h 30 à 20 h 30

**Vendredi:** de 9 h 30 à 11 h 30

**Samedi:** de 10 h à 14 h



## Services municipaux

<b>Dominique St-Pierre</b>	Directrice générale et trésorière d.st-pierre@villest-pie.ca	772-2488	poste 226
<b>Eric Sergerie</b>	Assistant-trésorier comptabilite@villest-pie.ca	772-2488	poste 229
<b>Annick Lafontaine</b>	Greffière greffe@villest-pie.ca	772-2788	poste 230
<b>Sophie Boilard</b>	Inspectrice en bâtiment et environnement urbanisme@villest-pie.ca	772-2488	poste 223
<b>Robert Choquette</b>	Directeur des Travaux publics r.choquette@villest-pie.ca	772-2488	poste 224
<b>Julie Nicolas</b>	Directrice des Loisirs loisirs@villest-pie.ca	772-2488	poste 236
<b>Jean-Yves Bergeron</b>	Coordonnateur en Loisirs coordo.loisirs@villest-pie.ca	772-2488	poste 227
<b>Martine Garon</b>	Responsable de la bibliothèque biblio@villest-pie.ca	772-2332	
<b>Sylvain Daigneault</b>	Directeur du Service sécurité incendie s.daigneault@villest-pie.ca	772-2488	
<b>Yves Demers</b>	Premiers répondants y.demers@villest-pie.ca	772-2488	
<b>Alexandria Boucher</b>	Préventionniste prevention@villest-pie.ca	772-2488	poste 252

### Nouveau!

Si vous avez des questions ou des commentaires à adresser aux conseillers municipaux, il est possible de le faire en faisant parvenir un courriel à l'adresse suivante : [elus@villest-pie.ca](mailto:elus@villest-pie.ca)

## Coordonnées:

### Hôtel de ville:

77, rue Saint-Pierre, Saint-Pie (Qc) J0H 1W0

Téléphone: 450 772-2488

Télécopieur: 450 772-2233

Courriel: [st-pie@villest-pie.ca](mailto:st-pie@villest-pie.ca)

Site internet: [www.villest-pie.ca](http://www.villest-pie.ca)

### HEURE D'OUVERTURE:

#### Hôtel de ville:

Lundi au jeudi: 8 h 30 à 16 h 30  
(Fermé de 12 h 30 à 13 h)

Vendredi: 8 h à 13 h

#### Service de voirie

Lundi au vendredi: Horaire variable  
(Fermé de 12 h à 13 h)

#### Urgence voirie et aqueduc

1 888 792-7179

SPA de Drummond: 1 855 472-5700



## AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

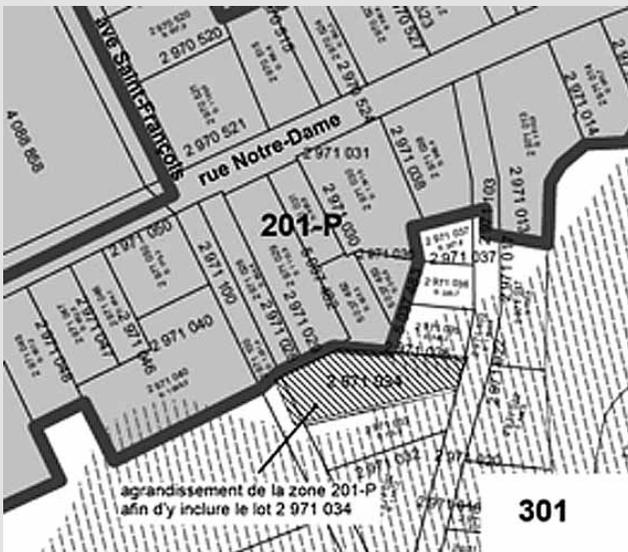
SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 77-106 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE CONCERNANT L'AGRANDISSEMENT DE LA ZONE 201-P ET LE CALCUL DE LA MARGE DE REcul AVANT DANS LES ZONES PATRIMONIALES

### 1. Adoption du second projet de règlement

Lors de la séance du conseil municipal tenue le 1<sup>er</sup> octobre 2024, le conseil a adopté, par résolution, le second projet de règlement numéro 77-106 intitulé « *Règlement modifiant le règlement de zonage concernant l'agrandissement de la zone 201-P et le calcul de la marge de recul avant dans les zones patrimoniales* ».

### 2. Objet du second projet de règlement

Le second projet de règlement numéro 77-106 a pour objet d'agrandir la zone numéro 201-P, à même le lot numéro 2 971 034 situé dans la zone numéro 301 (voir plan ci-dessous) et de modifier la règle applicable pour le calcul de la marge de recul avant dans le cas d'un lot de coin faisant l'objet d'un projet intégré localisé dans une zone d'intérêt patrimonial.



### 3. Demande de participation à un référendum

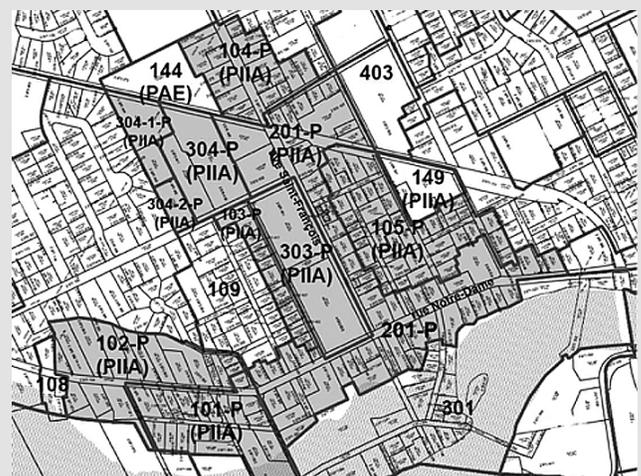
Les dispositions contenues dans ce second projet de règlement peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Une demande concernant la disposition visant à agrandir la zone numéro 201-P à même une partie de la zone numéro 301 peut provenir des zones concernées ainsi que de toute zone contiguë à celles-ci. Cette demande vise à ce que le règlement contenant la disposition visée soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique, ainsi que de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide.

Une demande concernant la disposition relative au calcul de la marge de recul avant dans les zones d'intérêt patrimonial peut provenir des zones numéros 101-P, 102-P, 103-P, 104-P, 105-P, 201-P, 303-P, 304-P, 304-1-P et 304-2-P ainsi que de toute zone contiguë à celles-ci. Cette demande vise à ce

que le règlement contenant la disposition visée soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique, ainsi que de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide.

La délimitation des zones concernées est illustrée sur le plan ci-joint. La délimitation des zones contiguës peut être consultée au bureau municipal durant les heures régulières d'ouverture.



### 4. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être reçue à l'hôtel de ville au plus tard le 8<sup>e</sup> jour qui suit la date de publication du présent avis;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

### 5. Personnes habiles à voter

Est une personne habile à voter toute personne qui, le 1<sup>er</sup> octobre 2024, n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes :

- 1<sup>o</sup> Être majeure, de citoyenneté canadienne, et ne pas être en curatelle;
- 2<sup>o</sup> Être une personne physique domiciliée dans une zone d'où peut provenir une demande et, depuis au moins six mois, au Québec;
- 3<sup>o</sup> Être, depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise, au sens de la *Loi sur la fiscalité municipale* (chapitre F-2.1), situé dans une zone d'où peut provenir une demande.

Condition supplémentaire aux copropriétaires indivis d'un immeuble et de cooccupants d'un établissement d'entreprise : être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants, comme celui qui



## AVIS PUBLICS

a le droit de signer la demande en leur nom. La personne désignée doit être une personne qui n'a pas le droit d'être inscrite sur la liste référendaire à un autre titre prioritaire.

Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale : toute personne morale doit désigner, pour la représenter, parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui, le 1<sup>er</sup> octobre 2024, est majeure, de citoyenneté canadienne, n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter.

### 6. Absence de demande

Si les dispositions contenues dans le second projet de règlement ne font l'objet d'aucune demande valide, celles-ci pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

### 7. Consultation du projet de règlement

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal situé au 77, rue Saint-Pierre, à Saint-Pie, durant les heures régulières d'ouverture où tout intéressé peut en prendre connaissance ainsi que sur le site internet de la municipalité sous l'onglet Avis publics et règlements adoptés. Les personnes intéressées peuvent également appeler au numéro (450) 772-2488, poste 223 pour toute question ou information supplémentaire sur le projet de règlement.

DONNÉ à Saint-Pie, ce 18 octobre 2024

Annick Lafontaine, Greffière

## AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 77-107 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE AFIN D'AUTORISER LES PROJETS INTÉGRÉS DANS LA ZONE 202

### 1. Adoption du second projet de règlement

Lors de la séance du conseil municipal tenue le 1<sup>er</sup> octobre 2024, le conseil a adopté, par résolution, le second projet de règlement numéro 77-107 intitulé « *Règlement modifiant le règlement de zonage afin d'autoriser les projets intégrés dans la zone 202* ».

### 2. Objet du second projet de règlement

Comme son titre l'indique, le second projet de règlement numéro 77-107 a pour objet d'autoriser, dans la zone 202, la construction d'habitations sous forme de projet intégré pour les terrains d'une superficie de 1 500 mètres carrés et plus. Un projet intégré se caractérise par la présence de plus d'un bâtiment principal sur un même lot. La zone 202 se situe en bordure nord de la rue Notre-Dame, entre les rues Papineau et Saint-Pierre (voir plan ci-dessous).

### 3. Demande de participation à un référendum

La disposition contenue dans ce second projet de règlement peut faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin qu'un règlement qui la contient soit soumis à leur approbation conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*. Une telle demande peut provenir de la zone concernée numéro 202 ainsi que de toute zone contiguë à celle-ci. Cette demande vise à ce que le règlement contenant la disposition visée soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique, ainsi que de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide.

La délimitation de la zone concernée numéro 202 est illustrée sur le plan ci-joint. La délimitation complète des zones contiguës peut être consultée au bureau municipal durant les heures régulières d'ouverture.

### 4. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;

- être reçue à l'hôtel de ville au plus tard le 8<sup>e</sup> jour qui suit la date de publication du présent avis;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

### 5. Personnes habiles à voter

Est une personne habile à voter toute personne qui, le 1<sup>er</sup> octobre 2024, n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes :



- 1<sup>o</sup> Être majeure, de citoyenneté canadienne, et ne pas être en curatelle;
- 2<sup>o</sup> Être une personne physique domiciliée dans une zone d'où peut provenir une demande et, depuis au moins six mois, au Québec;
- 3<sup>o</sup> Être, depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise, au sens de la *Loi sur la fiscalité municipale* (chapitre F-2.1), situé dans une zone d'où peut provenir une demande.

Condition supplémentaire aux copropriétaires indivis d'un immeuble et de cooccupants d'un établissement d'entreprise : être désigné, au moyen d'une procuration



signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom. La personne désignée doit être une personne qui n'a pas le droit d'être inscrite sur la liste référendaire à un autre titre prioritaire.

Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale : toute personne morale doit désigner, pour la représenter, parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui, le 1<sup>er</sup> octobre 2024, est majeure, de citoyenneté canadienne, n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter.

## 6. Absence de demande

Si la disposition contenue dans le second projet de règlement ne fait l'objet d'aucune demande valide, celle-ci pourra être incluse dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

## 7. Consultation du projet de règlement

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal situé au 77, rue Saint-Pierre, à Saint-Pie, durant les heures régulières d'ouverture où tout intéressé peut en prendre connaissance ainsi que sur le site internet de la municipalité sous l'onglet Avis publics et règlements adoptés. Les personnes intéressées peuvent également appeler au numéro (450) 772-2488, poste 223 pour toute question ou information supplémentaire sur le projet de règlement.

DONNÉ à Saint-Pie, ce 18 octobre 2024

Annick Lafontaine, Greffière

## DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Lors de sa séance, qui sera tenue à compter de 19 h, mardi le 5 novembre 2024, le conseil municipal se prononcera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Cette séance de conseil municipal se tiendra à la salle du conseil de l'hôtel de ville située au 77, rue Saint-Pierre, à Saint-Pie.

Les personnes et organismes qui désirent s'exprimer relativement à cette demande pourront se faire entendre par le conseil municipal au cours de cette séance.

DONNÉ à Saint-Pie, ce 18 octobre 2024

Annick Lafontaine, Greffière

No de la demande :	DM 24-12
Nom du requérant :	Robert Millette
Emplacement :	1900 rang de la Rivière Sud
Objet de la demande :	Autoriser l'agrandissement de ± 68 m.c sur pieux de la résidence tandis que la norme maximale pour un agrandissement sur pieux est de 20 m.c.



Les versions intégrales des procès-verbaux et des règlements sont disponibles sur le site internet ou en version imprimée au bureau municipal pour toute personne qui en fera la demande auprès du secrétariat. Veuillez noter que les versions officielles sont détenues à l'hôtel de ville. Aucun frais de reproduction ou de poste ne sera exigé au demandeur.

## PROCÈS-VERBAL

de la séance spéciale du lundi 23 septembre 2024 à 18 h.

### TRAVAUX DE PAVAGE 2024 – OCTROI DU CONTRAT

Le conseil octroie le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit Pavages Maska inc., pour un montant estimé de 163 787.53 \$ taxes incluses.

### POLITIQUE DE PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DES SITUATIONS DE HARCÈLEMENT, DE VIOLENCE ET D'INCIVILITÉ AU TRAVAIL – ADOPTION

Le conseil adopte la Politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, de violence et d'incivilité au travail, s'acquittant ainsi des obligations prévues à la Loi visant à prévenir et à combattre le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu du travail.

### PÉRIODE DE QUESTIONS ET LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 18h06.



### AVIS

Les versions intégrales des procès-verbaux et des règlements sont disponibles sur le site internet ou en version imprimée au bureau municipal pour toute personne qui en fera la demande auprès du secrétariat. Veuillez noter que les versions officielles sont détenues à l'hôtel de ville. Aucun frais de reproduction ou de poste ne sera exigé au demandeur.

## PROCÈS-VERBAL

de la séance spéciale du lundi 23 septembre 2024 à 18 h.

### TRAVAUX DE PAVAGE 2024 – OCTROI DU CONTRAT

Le conseil octroie le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit Pavages Maska inc., pour un montant estimé de 163 787.53 \$ taxes incluses.

### POLITIQUE DE PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DES SITUATIONS DE HARCÈLEMENT, DE VIOLENCE ET D'INCIVILITÉ AU TRAVAIL – ADOPTION

Le conseil adopte la Politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, de violence et d'incivilité au travail, s'acquittant ainsi des obligations prévues à la Loi visant à prévenir et à combattre le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu du travail.

### PÉRIODE DE QUESTIONS ET LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 18h06.

## PROCÈS-VERBAL

de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> octobre 2024 à 19h.

### VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES – ORDONNANCES DU CONSEIL

Le conseil entérine la liste des immeubles à vendre pour taxes impayées dressée par la trésorière en date du 1<sup>er</sup> octobre 2024, indiquant les immeubles sur lesquels les taxes foncières imposées ou autres comptes assimilables à une taxe n'ont pas été payés et dont copie de ladite liste est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

Le conseil ordonne à la greffière de procéder, le 20 novembre 2024, à 14 heures à la salle du conseil municipal de la Ville de Saint-Pie, à la vente à l'enchère publique des propriétés situées sur le territoire de la Ville de Saint-Pie dont les taxes foncières, scolaires et autres comptes assimilables à une taxe sont dus;

Transmission d'une copie de la présente résolution au Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe;

Le conseil autorise madame Dominique St-Pierre, trésorière, à renchérir et acquérir les immeubles situés sur le territoire de la municipalité qui sont mis en vente pour taxes municipales, scolaires ou autres comptes assimilables à une taxe. L'enchère de la Municipalité ne doit cependant, en aucun cas, dépasser le montant des taxes, en capital, intérêt et frais, plus un montant suffisant pour satisfaire à toute créance prioritaire ou hypothécaire d'un rang

antérieur ou égal à celui des taxes municipales.

### OFFICE D'HABITATION DES MASKOUTAINS ET D'ACTON – ADOPTION DU BUDGET RÉVISÉ 2024

Le conseil accepte la deuxième révision budgétaire du budget 2024 du 2 août 2024 de l'OHMA indiquant que la contribution de la Ville de Saint-Pie s'élève à 3 935 \$.

### PERSONNEL SURNUMÉRAIRE – AUTORISATION D'EMBAUCHE

Le conseil autorise l'embauche de messieurs Robert Millette et Kevin Gagnon Choquette à titre d'employés surnuméraires, conformément aux dispositions de l'article 2.10 de la convention collective en vigueur.

### PRÉVENTIONNISTE ET POMPIER/PREMIER RÉPONDANT GARDE EN CASERNE – CONFIRMATION DE LA PERMANENCE

Le conseil confirme la permanence de madame Alexandria Boucher, à titre de préventionniste et pompier/premier répondant garde en caserne, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2024, à un taux horaire de 33 \$ pour les heures effectuées en prévention.

### AIDE FINANCIÈRE – PROGRAMME ÉCOCAMIONNAGE – AUTORISATION

Le conseil autorise la demande d'aide financière auprès du ministère des Transports du Québec dans le cadre du Programme d'aide à la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le transport routier des marchandises (Programme Écocamionnage) – Volet acquisition d'une technologie et autorise le directeur du Service des travaux publics, ou en son absence, la directrice générale, à signer tout document relatif à cette demande et ce, pour et au nom de la Ville de Saint-Pie.

### COMMISSION SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE – CONSTITUTION

Création d'une commission sur le développement durable;

Les personnes suivantes sont désignées membres de cette commission :

Geneviève Hébert, représentante du conseil;

Laurence Bousquet, représentante du conseil;

Sylvain Lenancker, représentant commercial;

Bruno Leclerc, représentant des citoyens;

Abygaëlle Lapalme, représentante jeunesse;

Les mandats de cette commission sur le développement durable sont la diminution des émissions de gaz à effet de serre (GES) sur le territoire de la Ville de Saint-Pie et finaliser la Politique du développement durable à Saint-Pie et le plan d'action.

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR LE 2390, 3<sup>e</sup> RANG DE MILTON

Le conseil entérine la recommandation du comité consultatif d'urbanisme et accepte la demande de dérogation mineure pour permettre l'implantation d'une résidence d'une profondeur de



± 4.9 mètres au lieu de la norme prescrite de 6.7 mètres, à la condition que la maison mobile qui sera installée soit celle des photos fournies par le demandeur.

#### **SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 77-106 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE CONCERNANT L'AGRANDISSEMENT DE LA ZONE 201-P ET LE CALCUL DE LA MARGE DE REcul AVANT DANS LES ZONES PATRIMONIALES (RUE NOTRE-DAME)**

Le conseil adopte le second projet de règlement numéro 77-106. Ce second projet de règlement est soumis à la procédure de demande de participation à un référendum, conformément à la loi, puisque celui-ci contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

#### **SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 77-107 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE AFIN D'AUTORISER LES PROJETS INTÉGRÉS DANS LA ZONE 202 (RUE NOTRE-DAME)**

Le conseil adopte le second projet de règlement numéro 77-107. Ce second projet de règlement est soumis à la procédure de demande de participation à un référendum, conformément à la loi, puisque celui-ci contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

#### **AVIS DE MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 258-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 258 RELATIF À LA CIRCULATION ET AU STATIONNEMENT APPLICABLE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC (RUE NOTRE-DAME)**

L'objet de ce règlement est de retirer l'interdiction de stationnement de plus de 60 minutes en face du numéro civique 309 sur la rue Notre-Dame.

#### **ESSENCE ET DIÉSEL – AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRES**

Le conseil autorise la greffière à procéder à un appel d'offres sur invitation pour la fourniture d'essence et de diésel pour l'année 2025.

#### **ACHAT D'UNE CLÔTURE POUR LE PARC À CHIENS – MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION # 27-05-2024 – AUTORISATION AVEC APPROPRIATION DE SURPLUS**

La résolution # 27-05-2024 adoptée le 7 mai 2024 autorisant l'achat d'une clôture pour le parc à chiens est modifiée pour y inclure la section pour petits chiens;

Le conseil autorise l'achat et l'installation d'une clôture entourant le parc à chiens à la compagnie Clôtures High-Tech, pour un montant total de 30 270 \$, plus taxes;

Le conseil autorise le service de la trésorerie à effectuer le paiement des factures reliées à cet achat, tout en respectant le montant de la dépense approuvé par le conseil pour celui-ci, montant qui est affecté de la manière suivante : un montant de 18 000 \$ provenant du Fonds de développement rural et le solde au surplus accumulé affecté équilibre budgétaire.

#### **ACHAT DE MOBILIER POUR LE PARC À CHIENS – AUTORISATION AVEC APPROPRIATION DE SURPLUS**

Le conseil autorise l'achat de mobilier pour le parc à chiens à la compagnie Patio Drummond ltée, pour un montant de 9 049 \$, plus taxes;

Le conseil autorise le service de la trésorerie à effectuer le paiement des factures reliées à cet achat, tout en respectant le montant de la dépense approuvé par le conseil pour celui-ci, en appropriant le surplus accumulé affecté équilibre budgétaire.

#### **PARC À CHIENS – ADOPTION DU CODE DE BONNE CONDUITE**

Le conseil adopte le code de bonne conduite du parc à chiens de Saint-Pie tel que présenté par le comité.

#### **SEMAINE QUÉBÉCOISE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS 2024 – PROCLAMATION**

Le conseil proclame la semaine du 21 au 27 octobre 2024 « La Semaine québécoise de réduction des déchets » et invite également tous les citoyens à profiter de cette semaine privilégiée pour poser un geste de plus pour la protection de notre environnement par la réduction des déchets qu'ils produisent quotidiennement, par la réduction du gaspillage alimentaire, par un meilleur tri des matières recyclables ou compostables et par la gestion sécuritaire de leurs résidus dangereux.

#### **SEMAINE QUÉBÉCOISE DES RENCONTRES INTERCULTURELLES 2024 – PROCLAMATION**

Le conseil proclame la semaine du 4 au 10 novembre 2024 la « Semaine québécoise des rencontres interculturelles 2024 » afin de mettre en valeur l'apport positif de l'immigration et de la diversité sur le territoire.

#### **SSI – ACHAT D'ÉQUIPEMENT – AUTORISATION AVEC APPROPRIATION DE SURPLUS**

Le conseil autorise le directeur du Service de sécurité incendie à procéder à l'achat d'un canon portatif auprès de la compagnie Boivin & Gauvin inc. pour un montant de 4 717.71 \$, plus taxes, conformément à sa soumission datée du 17 septembre 2024, en appropriant le surplus accumulé affecté équilibre budgétaire.

#### **SALAIRES ET COMPTES PRÉSENTÉS**

Le conseil approuve et entérine les dépenses et les paiements des comptes présentés et des salaires : comptes présentés : 1 214 728.81 \$, remboursements d'emprunts déboursés 156 861.00 \$, salaires : 177 258.75 \$.

#### **DOCUMENTS DÉPOSÉS**

Procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme du 18 septembre 2024 et déclaration des intérêts pécuniaires de Laurence Bousquet

#### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

La séance est levée à 20h03.





## INFORMATIONS SUR LES SERVICES

### CHANGEMENT MINEUR SUR VOTRE JOURNAL MUNICIPAL

Certains l'auront peut-être remarqué, mais il y a eu un changement sur votre journal municipal. Puisque la majorité du contenu est orienté sur le prochain mois, la modification suivante a été apportée : le mois de la couverture va concorder avec celui du calendrier à la fin du journal.

**Il est donc normal que le journal du mois d'octobre soit manquant puisqu'il s'agit de la première édition depuis le changement.**

### INFO FLASH

L'abri d'auto est autorisé en date du **15 octobre jusqu'au 30 avril** prochain.

Le dernier versement de taxes municipales pour l'année 2024 sera le **24 octobre** prochain!

La cueillette  
de friandises  
aura lieu jeudi,  
**le 31 octobre**  
de 17 h à 19 h 30



### FIERTÉS DE SAINT-PIE

Jules Grenier, 10 ans de Saint-Pie, a gagné la première place au Challenge Québec de Motocross (CQMX) dans la catégorie 65cc débutant.

CQMX organise des compétitions d'envergures provinciales dans toutes les régions du Québec. La saison était composée de 21 courses, qui se sont déroulées sur 7 fins de semaine, dans 6 circuits spécialement aménagés pour le motocross, avec des sauts, des virages serrés et des sections techniques qui mettent à l'épreuve les compétences des pilotes.

Jules a fait preuve de persévérance et il a conservé son attitude de champion tout au long de la série.

**Wow! Ce sont là de belles qualités de champion qui pourront l'aider à cheminer encore plus loin!**

**Bravo Jules!**



Vous souvenez-vous du tournoi de baseball familial du mois de juillet dernier organisé par Nancy Maynard, France Griggs et Julie Nicolas?

En plus du tournoi, il y avait des jeux géants, des jeux gonflables, un kiosque de tirs, de la nourriture et alcool, un spectacle de musique, des feux d'artifices, etc. Les trois organisatrices ont travaillé fort afin de faire de cet événement une réussite!

Ce bel événement, qui a eu beaucoup de succès, a en plus pu récolter des profits : 3 000 \$ a été remis au Centre de la famille de Saint-Pie qui vient soutenir les familles de notre belle région.

**Merci aux organisatrices pour cette générosité!**

 **MERCI À** 



**NANCY MAYNARD & FRANCE GRIGGS**  
ORGANISATRICES DU TOURNOI DE BASEBALL DE SAINT-PIE



## RAPPEL » RAPPEL » RAPPEL

### Avons-nous reçu votre lecture de compteur?

Vous avez reçu dernièrement un avis comme celui-ci par la poste. Plusieurs citoyens nous ont déjà retourné le document dûment rempli, nous vous remercions de votre collaboration!



**Si ce n'est pas déjà fait, nous vous demandons de bien vouloir compléter l'avis et nous le retourner dans les plus brefs délais!**



## TENTATIVES DE FRAUDE À SAINT-PIE

- Une tactique de fraude circule actuellement et consiste à faire des appels téléphoniques en se présentant comme le Centre anti-fraude. Le fraudeur mentionne à l'interlocuteur qu'il aurait potentiellement été fraudé et tente d'obtenir ses renseignements personnels afin de rectifier la situation.
- Plusieurs autres méthodes sont utilisées et une semble être récurrente à Saint-Pie : les fraudeurs inventent des raisons pour entrer dans les maisons. Avant d'autoriser quelqu'un à entrer chez vous, assurez-vous de leur légitimité en vérifiant leur présence au registraire des entreprises du Québec.



**Pour toute question, vous pouvez contacter la Ville au 450 772-2488, poste 0**

**NOUS VOUS INVITONS À ÊTRE TRÈS VIGILANTS.**

## NETTOYAGE DU RÉSEAU D'ÉGOUTS

Les employés de la voirie procéderont au nettoyage des égouts dans certains secteurs de la ville, durant les **trois premières semaines de novembre**. Ils utiliseront un procédé par hydro pression, ce qui peut occasionner un refoulement au niveau des drains au sous-sol ainsi que par les toilettes (si les citoyens touchés ne sont pas équipés d'un clapet anti-retour fonctionnel, selon les exigences du Code de plomberie du Québec).

Tout raccordement à un système d'égout sanitaire, pluvial ou combiné doit être muni d'une soupape de retenue, conforme au Code cité ci-dessus. De plus, toute soupape de retenue doit être facilement accessible en tout temps pour fins d'inspection, de nettoyage, d'entretien et au besoin, de remplacement.

Pour information, vous pouvez contacter **L'HÔTEL DE VILLE au 450-772-2488**



## URGENT RECHERCHE DE BRIGADIER(ÈRE)

La Ville de Saint-Pie est à la recherche de personnes pour le poste de « brigadier(ère) scolaire surnuméraire ».

Il s'agit d'un poste de remplacement en cas de besoin. Aucune heure n'est garantie.

Le détenteur du poste de brigadier(e) travaille 17,50 heures par semaine durant toute l'année scolaire. Le/la brigadier(e) doit être disponible du lundi au vendredi, de 7 h à 8 h, de 11 h à 12 h 45 et de 14 h 45 à 15 h 30.

Vous pouvez envoyer votre curriculum vitae par la poste au 77, rue Saint-Pierre, par courriel au [st-pie@villest-pie.ca](mailto:st-pie@villest-pie.ca) ou en remplissant un formulaire « demande d'emploi » sur le site internet de la Ville au [www.villest-pie.ca](http://www.villest-pie.ca).

## RINÇAGE DES CONDUITES D'AQUEDUC ET DES BORNES FONTAINES

Veillez prendre note que la Ville de Saint-Pie procédera au rinçage des conduites d'aqueduc des réseaux suivants :

- ▶ RANG PRESQU'ILE
- ▶ RANG ÉMILEVILLE
- ▶ RANG BAS-DE-LA-RIVIÈRE
- ▶ RANGS DE LA RIVIÈRE NORD ET SUD
- ▶ PETIT RANG SAINT-FRANÇOIS



Il est fortement conseillé de vérifier l'eau avant de faire votre lessive au cours de ces 2 semaines. Si l'eau est brune, il suffit de faire couler l'eau quelques minutes jusqu'à ce qu'elle devienne claire. Elle demeure tout de même potable.

**DU 21 AU 25 OCTOBRE ET DU 28 OCTOBRE AU 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 2024**



# SERVICES ET PROGRAMMES D'AIDE POUR LES ÂÎNÉS

## LE PROGRAMME ÂÎNÉ-AVISÉ



### Municipalité amie des aînés

est un outil qui vise à sensibiliser les aînés, les professionnels et le public en général aux abus et aux fraudes envers les aînés. Par le biais de séances d'information, des policiers ou des professionnels ainsi que des aînés bénévoles dressent un portrait complet des types d'abus et de fraudes qui touchent particulièrement les personnes âgées et donnent des conseils de prévention. Téléphone : 1 800 544-9058

## INFO-SANTÉ 8-1-1

est un service de consultation téléphonique gratuit et confidentiel. Les infirmières d'Info-Santé 8-1-1 donnent des conseils et peuvent répondre aux questions concernant la santé. Elles peuvent aussi, au besoin, vous diriger vers une ressource appropriée dans le réseau de la santé. Appeler Info-Santé 8-1-1 permet souvent d'éviter de se rendre inutilement à la clinique ou à l'urgence. Toutefois, en cas de problème grave ou de besoin urgent, il est important de composer le 9-1-1 ou de se rendre à l'urgence.

## LA POPOTE ROULANTE

(repris par Le Centre de bénévolat de Saint-Hyacinthe) est un service offert localement par des bénévoles aux personnes âgées, aux personnes en perte d'autonomie, temporaire ou permanente, aux malades chroniques et aux handicapés. Le service consiste à offrir des repas chauds, livrés à domicile aux personnes ayant besoin d'un appui leur permettant de demeurer chez elles plutôt qu'en institution. Il s'agit donc de privilégier leur « indépendance » et de les soutenir dans leur volonté de demeurer dans leur environnement le plus longtemps possible. C'est un complément essentiel au maintien à domicile. Téléphone : 450 773-4966, poste 35.

## LE CENTRE DE LA FAMILLE ST-PIE

est un organisme à but non-lucratif financé par le ministère de la Famille dont la mission est de favoriser l'épanouissement des familles de Saint-Pie et des environs. Téléphone : 450 772-6828

## ENTRAIDE SAINT-PIE :

est un organisme qui offre de l'aide au niveau affectif, matériel, physique ou éducationnel. Téléphone : 450 772-5574

## LE PROGRAMME PAIR

est un service d'appels automatisés qui joint les aînés pour s'assurer de leur bon état de santé. Les abonnés reçoivent ces appels à des heures prédéterminées, une ou plusieurs fois par jour. Si l'abonné ne répond pas, une alerte est lancée. Une vérification est systématiquement enclenchée par les responsables du système afin de vérifier si l'abonné est en détresse. Grâce aux appels de Pair, plusieurs vies ont pu être sauvées. Ce service est offert gratuitement.

*Appelez au 450 250-2874 poste 202 ou 203 ou par courriel au [infomad@cbsb.ca](mailto:infomad@cbsb.ca) pour bénéficier du service ou pour de l'information.*

## LE BRACELET D'APPEL D'URGENCE :

Ce système est conçu pour offrir la tranquillité d'esprit à toute personne qui peut avoir besoin de secours rapidement, telles les personnes âgées, les personnes à mobilité réduite ou celles souffrant de maladies chroniques. Quand vous avez besoin d'aide, le système de signalisation d'urgence personnel appelle les secours pour vous procurer cette aide. C'est un système de protection qui procure de l'aide professionnelle au toucher d'un bouton. Peu importe où vous êtes dans la maison, il vous suffit d'appuyer sur le bouton pour obtenir l'aide appropriée. De plus, nos systèmes de protection personnelle sont installés

avec un détecteur de fumée relié au central qui permet d'envoyer une alarme en cas d'incendie. \*\* Notez qu'il y a des frais pour ce bracelet. Voici quelques numéros pour davantage d'informations : 1 866 958-4665, 1 877 722-7644, 1-866-977-6266.

## FADOQ SAINT-PIE :

organise des activités et offre des programmes et services pour les personnes de 50 ans et plus. Téléphone : 450 772-5036

## ACEF MONTÉRIE-EST (CONSULTATION BUDGÉTAIRE) :

Vos finances semblent un casse-tête impossible à résoudre? Vous vous sentez écrasés par vos dettes? Un conseiller budgétaire peut vous aider à dresser un portrait clair de votre situation et à évaluer les différentes solutions possibles. La consultation budgétaire vous permettra de faire des choix éclairés et de reprendre en mains votre situation financière. Téléphone : 450 252-0808

## LA CLÉ SUR LA PORTE

est une maison d'aide et d'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants. À la maison d'hébergement, des intervenantes vous écoutent, vous informent sur vos droits et vous supportent dans vos décisions. La maison est un endroit sécuritaire pour vous permettre de faire le point sur votre situation et partager avec d'autres femmes dans un climat de confiance, de respect et d'entraide. Téléphone : 450 774-1843

## LA COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DE SERVICES À DOMICILE AUX P'TITS SOINS

propose aux personnes âgées et/ou en perte d'autonomie une aide à la vie domestique en offrant des services d'entretien ménager et d'aide aux personnes. Téléphone : 450 771-0605 [www.coopauxpittissoins.com](http://www.coopauxpittissoins.com)



## L'ASSOCIATION DES GRANDS FRÈRES ET GRANDES SŒURS DE LA MONTÉRÉGIE

est un organisme sans but lucratif qui favorise le développement des enfants et améliore le mieux-être par le jumelage avec un adulte ou un couple qui devient un modèle, un mentor, un ami qui transmet des valeurs familiales et sociales. Téléphone : 450 774-8723 [www.gfgsm.org](http://www.gfgsm.org)

## CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS :

Les CAVAC dispensent des services de première ligne à toute personne victime d'un acte criminel et ses proches, ainsi qu'aux témoins d'un acte criminel. L'aide des CAVAC est disponible que l'auteur du crime soit ou non identifié, arrêté, poursuivi ou reconnu coupable. Les CAVAC travaillent en collaboration avec les intervenants du milieu judiciaire, du réseau de la santé et des services sociaux et des organismes communautaires. L'intervention des CAVAC auprès des victimes se fait dans le respect de leurs besoins et à leur rythme. Téléphone : 1 888 670-3401

## LA LIGNE AIDE ABUS AINÉS

est une ligne téléphonique provinciale d'écoute et de référence spécialisée en matière de maltraitance envers les aînés. La Ligne offre des services à différentes clientèles dont la population, les professionnels et les formateurs en maltraitance. Téléphone : 1 888 489-2287 [www.aideabusaines.ca](http://www.aideabusaines.ca)

## LE CENTRE DE BÉNÉVOLAT DE ST-HYACINTHE INC.

est un organisme sans but lucratif ayant pour mission de favoriser l'action bénévole; soutenir et assister des personnes et des familles du milieu par des services d'aide, afin de répondre à des besoins essentiels, dans le but d'améliorer leur qualité de vie. Téléphone : 450 773-4966 [www.cbsh.ca](http://www.cbsh.ca)

## PARRAINAGE CIVIQUE DES MRC D'ACTON ET DES MASKOUTAINS :

Mettre en relation un bénévole (parrain/marraine) avec une personne ayant une

déficience intellectuelle, physique ou sensorielle. Cette relation d'amitié et d'entraide entre le citoyen bénévole et la personne filleule facilitera l'intégration sociale de celle-ci et l'accès à une existence plus autonome et enrichissante. Téléphone : 450 774-8758 [www.parrainagecivique.org](http://www.parrainagecivique.org)

## REGROUPEMENT MASKOUTAIN DES UTILISATEURS DU TRANSPORT ADAPTÉ (RMUTA) :

Regrouper les utilisateurs du transport adapté, ainsi que certaines associations concernées par le service du transport adapté, sensibiliser, par les moyens appropriés, la population en général sur l'importance du transport adapté comme outil d'intégration pour les personnes handicapées, défendre les droits et promouvoir les intérêts des personnes handicapées à l'égard du transport adapté en faisant les représentations nécessaires auprès des autorités concernées, informer les membres sur leurs droits et obligations concernant le service du transport adapté. Téléphone : 450 771-7723 [www.rmuta.org](http://www.rmuta.org)

## SOCIÉTÉ ALZHEIMER DES MASKOUTAINS :

soutien et aide les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et leurs proches et informe et sensibilise la population sur les diverses facettes de la maladie d'Alzheimer et des conséquences sur la personne atteinte et sa famille. Téléphone : 450 768-6616 [www.aqlzheimermvp.com](http://www.aqlzheimermvp.com)

## MAISON DE REPIT POUR AGRICULTEURS :

L'objectif de la « Maison ACFA » est d'offrir aux membres des familles agricoles en difficulté un havre de paix, en marge des activités trépidantes de la ferme, pour leur permettre de récupérer et ultimement, de retrouver la pleine possession de leurs moyens. L'approche privilégiée est celle d'une démarche de relation d'aide où interviennent des spécialistes en rapport avec les problématiques concernées. 450 768-6995 [www.acfareseaux.qc.ca](http://www.acfareseaux.qc.ca)

## LE PHARE :

« Regrouper et accompagner tous les membres de l'entourage d'une personne qui présente des manifestations cliniques reliées à un trouble de santé mentale et leur offrir une gamme de services de soutien adaptés à leurs besoins afin de leur permettre d'actualiser leur potentiel. » Téléphone : 450 773-7202 [www.lephare-apamm.ca](http://www.lephare-apamm.ca)

## CHEVALIERS DE COLOMB, CONSEIL 2958

Location de matériel de réadaptation sur réservation (chaises roulantes, accessoires pour le bain, béquilles, déambulateur, sièges adaptés, etc.). Patrice Caya : 450 772-6349





## INFORMATIONS SUR LES SERVICES

# C O M M U N I Q U É S



**Saint-Pie, le 17 septembre 2024** – Ces derniers temps, nous remarquons une recrudescence de la désinformation sur les réseaux sociaux.

Voici les options offertes à la population pour obtenir la bonne information ou partager son opinion :

- 1) Se présenter aux réunions publiques du conseil
- 2) Consulter la vidéo de la séance du conseil disponible sur le site internet de la Ville dès le lendemain

3) Envoyer un courriel à [elus@villest-pie.ca](mailto:elus@villest-pie.ca)

4) Contacter l'hôtel de ville au 450 772-2488

5) Rester à l'affût des informations publiées sur les réseaux sociaux de la Ville

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter l'hôtel de ville de Saint-Pie au 450 772-2488.

[WWW.VILLEST-PIE.CA](http://WWW.VILLEST-PIE.CA)

**Saint-Pie, le 24 septembre 2024** – Nous pouvons constater qu'il y a de plus en plus de désinformation qui circule sur les réseaux sociaux. Certains commentaires visent les élu(e)s, d'autres visent des employé(e)s municipaux. Plusieurs de ces commentaires sont faits par des personnes anonymes ou utilisant des pseudonymes.

Ce genre de diffamation anonyme cause des dommages à la fois pour la vie démocratique municipale, mais aussi pour la vie personnelle de ces personnes. Il est important de souligner que les élu(e)s et les employé(e)s municipaux ont le droit d'effectuer leurs tâches dans l'harmonie.

La Ville de Saint-Pie souligne que les messages publiés anonymement cachent souvent des objectifs autres que celui d'informer la communauté sur un enjeu public. Les dénonciations anonymes sont trop souvent des attaques personnelles blessantes visant des élu(e)s ou des employé(e)s de la Municipalité. Cela a un impact sur ces personnes et leur entourage immédiat tout en créant un climat de harcèlement et de désinformation qui est nuisible au bon fonctionnement de la Municipalité.

En effet, les gens qui lisent ces propos peuvent les considérer comme véridiques, ce qui entraîne la circulation de faussetés et augmente la confusion de la population. Les auteurs ne s'identifient pas parce qu'ils savent que ce qu'ils disent est faux ou parce que le faire à visage découvert permettrait au public de mettre en contexte leurs affirmations ou comprendre leur motivation.

La Ville de Saint-Pie veut rétablir les faits par le biais de communiqués ou capsules qui seront publiés sur les réseaux sociaux lorsque des projets seront annoncés.

Cette problématique n'est pas unique à notre ville. C'est pourquoi des modifications aux lois ont été faites afin de faciliter les recours contre le harcèlement anonyme et la diffamation envers les élu(e)s et les employé(e)s municipaux. Compte tenu de ces changements, des procédures judiciaires sont considérées. La situation a été signalée aux autorités compétentes et des démarches ont été entreprises pour identifier les auteurs des commentaires sur les réseaux sociaux.

Notre communauté doit faire le nécessaire pour permettre un débat public respectueux et exempt de harcèlement pour tous.

Les citoyen(ne)s ayant des questions, commentaires ou suggestions sont invité(e)s à assister aux séances du conseil municipal ou à envoyer un courriel à l'adresse suivante: [elus@villest-pie.ca](mailto:elus@villest-pie.ca).

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter l'hôtel de ville de Saint-Pie au 450 772-2488.

-30-

Source : Direction générale

## FEUILLES D'AUTOMNE EN FUMÉE

L'automne est une saison magnifique, mais elle apporte aussi son lot de feuilles mortes. Bien que le brûlage des feuilles puisse sembler une solution rapide pour s'en débarrasser, il est essentiel de prendre des précautions pour éviter les incendies. Voici quelques conseils pour assurer la sécurité lors du brûlage des feuilles mortes :

### 1. Vérifiez le règlement municipal de la Ville de Saint-Pie

Avant de brûler des feuilles, assurez-vous de connaître la réglementation de la Ville.

### 2. Choisissez un endroit sûr

Sélectionnez un endroit éloigné des bâtiments, des arbres et des matériaux inflammables. Utilisez un conteneur métallique ou creusez une fosse pour contenir le feu.

### 3. Préparez le site

Créez une zone de sécurité autour du feu en enlevant toutes les matières inflammables sur un rayon de plusieurs mètres. Gardez un tuyau d'arrosage, un seau d'eau ou un extincteur à portée de main.

### 4. Surveillez le feu en tout temps

Ne laissez jamais le feu sans surveillance. Assurez-vous qu'il y a toujours un adulte présent pour surveiller les flammes et intervenir en cas de besoin.

### 5. Brûlez par petites quantités

Brûlez les feuilles en petites quantités pour mieux contrôler le feu. Évitez de créer un grand tas qui pourrait devenir incontrôlable.

### 6. Éteignez complètement le feu

Une fois le brûlage terminé, assurez-vous que le feu est complètement éteint. Arrosez les cendres avec de l'eau et remuez-les pour vérifier qu'il ne reste plus de braises.

### 7. Considérez des alternatives

Pensez à des alternatives écologiques comme le compostage ou le paillage. Ces méthodes sont non seulement sûres, mais elles enrichissent aussi le sol de votre jardin.





## JE CHANGE L'HEURE, JE VÉRIFIE MES AVERTISSEURS !!

N'oubliez pas de reculer votre heure durant la nuit

**DE SAMEDI À DIMANCHE DU 2 AU 3 NOVEMBRE PROCHAIN**

Profitez-en aussi pour vérifier **vos avertisseurs de fumée**.  
Un geste si simple qui peut sauver des vies !!



### STATIONNEMENT DE NUIT EN HIVER

Le règlement numéro 258, article 6 relatif à la circulation et au stationnement stipule :

\* Ce règlement est applicable, entre autres, par la Sûreté du Québec.

« qu'il est interdit de laisser un véhicule stationné dans une rue, pour plus de 15 minutes, **ENTRE 01 H 00 ET 06 H 00, DU 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE AU 15 AVRIL.** Cette interdiction est levée pour les dates suivantes : 24, 25, 26 et 31 décembre, 1<sup>er</sup> et 2 janvier.

### LES QUAIS BIENTÔT ENLEVÉS !

Les quais à la descente de bateau seront enlevés pour la saison hivernale durant la semaine **DU 28 OCTOBRE**. Il ne sera plus possible d'accéder à la rivière avec un bateau par la suite, et ce, jusqu'au printemps prochain.

## SERVICE DE SUPPRESSION DE BOITES AUX LETTRES

DEPUIS QUELQUES ANNÉES NOUS REMARQUONS QUE PLUSIEURS BOITES AUX LETTRES EN BORDURE DE LA ROUTE NE SONT PLUS UTILISÉES.

Afin d'améliorer la sécurité routière et de faciliter le déneigement, la Ville de Saint-Pie offre à ceux qui le désirent, le retrait de votre boîte aux lettres, ainsi que la restauration de l'accotement.

Il suffit de remplir le formulaire papier ou de fournir les informations par courriel à [st-pie@villest-pie.ca](mailto:st-pie@villest-pie.ca) afin que votre boîte aux lettres soit retirée de l'accotement.



### VOUS NE VOUS SERVEZ PLUS DE VOTRE BOITE AUX LETTRES?

**Améliorons la sécurité routière!**

**La Ville de Saint-Pie procédera au retrait de votre boîte aux lettres si vous le désirez!**

**GRATUITEMENT!**

#### Formulaire

77, rue Saint-Pierre, Saint-Pie (Québec) J0H 1W0  
ou par courriel au [st-pie@villest-pie.ca](mailto:st-pie@villest-pie.ca)

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

- Oui, je veux faire retirer mon installation de boîte aux lettres
- Je veux garder les pièces qui seront retirées
- La Ville peut se départir des pièces retirées



## QUELLES SONT LES USINES À GAUCHE DE CETTE PHOTO ?

CETTE PHOTO DU MOULIN BANAL DU RAPIDE BEAUREGARD PRISE DE L'ANCIEN PONT DU VILLAGE EN BAS-DE-CÔTE M'A TOUJOURS INTERPELLÉ À CAUSE DES ÉDIFICES QUE L'ON VOIT SUR LA GAUCHE, PRÈS DU BARRAGE. LE LIVRE SAINT-PIE 1828 — 2003, PRODUIT POUR LE 175<sup>E</sup> NE RÉPOND PAS CLAIREMENT À LA QUESTION. CES BÂTISSSES SONT AUSSI ABSENTES DES PHOTOS DE LA GRANDE DÉBÂCLE DE 1907.



Notman Photographic Archives, Musée McCord, MP-1978.81.10

L'abbé Isidore Desnoyers, dans son histoire de Saint-Pie, écrit dans son chapitre **XIX. Progrès – Matériel**, en parlant de l'histoire du moulin seigneurial du rapide Beaugard, qu'en 1862, Job L'Heureux et Cie bâti, du côté opposé, un édifice en bois, pour moudre le grain et carder les laines. Incorporé sous le nom de *Compagnie canadienne de manufactures de Saint-Pie*, cette compagnie n'exista que 2 ans. En 1865, Barthélemy Girard, fils, acheta ce moulin et y adapta un



Bâtisses de Maurice Laframboise et de Job L'Heureux à sa droite

mécanisme et autres machines pour broyer le lin. Ce dernier perdit la vie dans l'incendie du moulin de Gabriel Morin, rive nord de la Facterie (Émileville), le 12 juin 1867, de même que Téléphore Morin et Eusèbe Martin. À la répartition spéciale pour le paiement de la nouvelle maison d'école du village, en octobre 1868, je trouve Job L'Heureux voisin de Maurice Laframboise qui avait acheté les installations le 8 mai 1868 à la vente aux enchères suite à la faillite de feu Girard. Ces édifices furent réduits en cendres, le terrain nettoyé et revendu par Laframboise aux Morin en 1877, qui l'intégreront à leur domaine. [Il serait juste d'affirmer que la photo serait antérieure à 1877].

L'*Union de Saint-Hyacinthe* du 16 octobre 1895, publie une annonce offrant les propriétés suivantes appartenant à Olivier Morin

& Fils : « Une belle propriété près de la station du chemin de fer, sur la rivière Yamaska. Un magnifique pouvoir d'eau avec moulin à farine, en pierre, contenant 4 paires de moulanges, 3 bluteaux, 2 smooth, et aussi un beau moulin à scie, moulin à bardeaux et scies rondes. Autres bâtiments avec 8 arpents de terre et joli verger, et du côté du village, une grande boutique de menuiserie, avec toutes les machines nécessaires, que nous pouvons vendre séparément. »

La vente se fait le 18 novembre 1895 : **Vente d'Olivier Morin & Fils à Godfroy Grisé**, minute 8073, Greffe du notaire Joseph Morin, Archives Nationales du Québec à Montréal.

### Les Morin à Saint-Pie

Victor Morin, fils de Sébastien Morin et Magdeleine Sénéchal, épouse Geneviève Boulé, fille de Pierre Boulé et Marie-Louise Gagnon, le 26 février 1811 à la paroisse Notre-Dame-du-Rosaire à Saint-Hyacinthe. On dénombre 10 enfants dont un seul décède en bas âge. Tous les mariages eurent lieu à Saint-Pie de même que la majorité des sépultures.

Olivier Morin fut le 5<sup>e</sup> enfant de ce couple. Le 7 janvier 1834, à Saint-Pie, il épouse Adélaïde Ravenelle, fille de Joseph Ravenelle-Lalime et Marguerite Dussault. Ils auront 13 enfants bien en santé. On le décrit cultivateur, meunier et capitaine de milice. Son aîné Olivier, né le 11 décembre 1834, baptisé Olivier-Victor, est décrit meunier et commerçant de bois.

Voilà Olivier, père et Olivier, fils; deux signatures que l'on rencontre couramment dans les vieux documents de Saint-Pie.

Olivier, père a construit, vers 1835, un moulin à scie au Ruisseau de la Cenelle<sup>1</sup> au Petit rang Saint-François, lot 304. Cette installation dérogeait à l'entente entre les seigneurs qui mentionnait qu'il ne pouvait être construits d'autres moulins dans un périmètre d'une lieue (4,8 km) du moulin seigneurial. Cette entente avait été faite suite au partage de la seigneurie de Saint-Hyacinthe entre Delorme et Debartzch, le 23 septembre 1811. Jean Dessaulles qui avait hérité de la seigneurie de Saint-Hyacinthe au décès Hyacinthe Delorme, a initié l'exploitation de ce ruisseau en novembre 1830. Morin devait compenser les seigneurs lésés.

Entreprise rentable, Morin construit un second moulin du même type en 1840; s'y ajoutera aussi un moulin à farine et un moulin à broyer le lin. Le second moulin à scie sera abandonné en 1861. À

Olivier Morin, fils (en 1881)

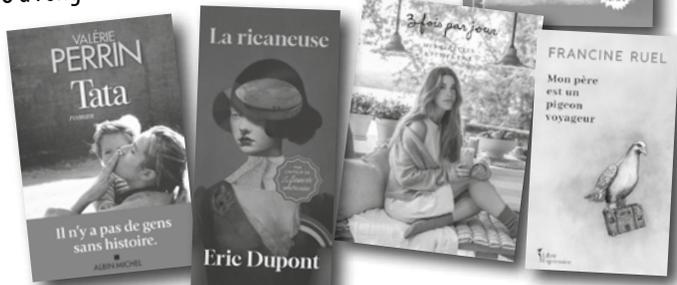
Olivier Morin, père (en 1881)

cette date, Olivier Morin, père, prend la direction des moulins du village tandis que le fils poursuivra les opérations au Ruisseau de la Cenelle jusqu'à la vente de cette terre à Joseph Jeanson fin 1883. On retrouve alors Olivier fils, propriétaire d'une menuiserie situé face aux moulins de son père sur l'autre rive près du pouvoir d'eau.

<sup>1</sup> Ruisseau de la Cenelle est le nom officiel du Répertoire toponymique du Québec (1987)

# NOUVEAUTÉS

Pour voir d'autres nouveautés, consultez le catalogue de la bibliothèque au [WWW.VILLEST-PIE.CA](http://WWW.VILLEST-PIE.CA) sous MENU à l'onglet BIBLIOTHÈQUE



## BIBLIOTHÈQUE



## SOIRÉES DE JEUX DE SOCIÉTÉ

Joignez-vous à Mona, animatrice passionnée des jeux de société, pour découvrir et essayer des jeux de sa collection personnelle. Les prochaines soirées auront lieu **mercredi le 27 novembre à 18 h 30 ainsi que le 11 décembre** à la même heure. À vos dés!



Pour les 8 ans et plus. Gratuit et sans inscription

## VENTE SPÉCIALE DE LIVRES À PETITS PRIX

**Vous avez envie de vous offrir un roman à Noël?**

Passez à notre vente spéciale de livres usagés qui aura lieu du **5 au 20 novembre prochain** sur les heures d'ouverture de la bibliothèque. Notre vente spéciale de novembre vous propose des romans pour les adultes, des romans policiers à petits prix.



## ATELIER DE FABRICATION DE COURONNE DE NOËL

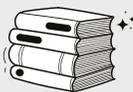


Tout le matériel est inclus! Nous fournirons de nombreuses variétés de sapinage, les cocottes de pin, les rubans et le support à couronne. C'est définitivement l'activité parfaite pour se mettre dans l'ambiance des Fêtes!

**Avec : Éloïze propriétaire de l'Atelier Bota de Granby le 21 novembre à 18 h 30 à la bibliothèque municipale**

**Durée : 2 heures - Inscription car les places sont limitées**

## Comment s'abonner à la bibliothèque municipale?



L'abonnement à la bibliothèque municipale est gratuit pour les résidents de Saint-Pie. Il vous permet d'emprunter des livres, des jeux de société, des casse-têtes ainsi que des magazines. Profitez de votre visite pour en apprendre plus au sujet des activités et des programmes offerts. **Vous voulez vous abonner?** Apportez une pièce d'identité et une preuve de résidence durant les heures d'ouverture et il nous fera plaisir de vous inscrire.

## HEURE DU CONTE 23 OCTOBRE À 18 H 30

Le grand méchant loup est ENCORE en retard et gâche les histoires alors qu'il traverse la forêt à toute allure vers la maison de mère-grand. Lorsque les trois petits cochons, devenus très grognons, lui expriment leur mécontentement, le grand méchant loup leur dit qu'il en a assez. Que va-t-il se passer sans grand méchant loup? Venez participer à la création d'un jeu de société.



## HEURE DU CONTE 20 NOVEMBRE À 18 H 30

C'est l'heure de se coucher et Billy ne veut pas aller au lit. Il a pris son bain, ses parents lui ont lu une histoire... Mais il lui reste tellement de choses à faire! Une fois couché, Billy trouve encore des tonnes d'excuses pour ne pas s'endormir... Un album tendre et amusant à lire à tous les infatigables qui débordent d'idées au moment d'aller se coucher. Un bricolage complètera l'animation



## CONFÉRENCE



**JEUDI LE 14 NOVEMBRE À 19 H**

**« COMMENT BIEN MANGER QUAND NOTRE TEMPS EST COMPTÉ »**

Aujourd'hui tout va vite, on est toujours pressé. Cours d'un bord, cours de l'autre, on est souvent fatigué et prendre le temps de cuisiner un bon repas devient vite une mission difficile pour ne pas dire impossible. Malgré ce contexte, on veut tous bien manger et se nourrir sainement mais comment y parvenir quand le temps nous manque. Je vous invite à assister à cette conférence qui vous donnera pleins de trucs et d'astuces pour y arriver. Je vous y attends en très grand nombre! Au plaisir de vous y voir! À la salle multifonctionnelle de la Bibliothèque municipale de Saint-Pie, au 65-A, avenue Saint-François à Saint-Pie.

**Conférencière : Amélie Martin, T.en Diététique, Entraîneur certifiée et instructeur de cours en groupe - Gratuit et sans inscription**

## JEUX

Saviez-vous que votre bibliothèque municipale vous donne accès à des jeux de société ainsi que des casse-têtes? Cette collection de jeux comprend des jeux éducatifs afin d'aider l'apprentissage du langage ainsi que l'éveil à la lecture et des jeux de société pour tout simplement se changer les idées.



**VENEZ COSTUMÉS**

**SAMEDI 25 OCTOBRE**

# CINÉ HALLOWEEN



Le Service des loisirs vous invite à une soirée cinéma gratuite pour la projection d'un film thématique pour l'Halloween.

**Quand : vendredi 25 octobre**

**Ouverture des portes : 18 h 30**

**Début du film : 19 h**

**Lieu : Centre sportif, 50 avenue Garneau**

**Film : Bételgeuse (Beetlejuice)**

*Popcorn, petits jus et bonbons seront distribués gratuitement aux enfants!*

Vous pouvez apporter vos chaises de camping et doudous pour être plus confortables, cependant des chaises et matelas seront aussi disponibles.

*\*\*Les enfants de 12 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte.*



## CUEILLETTE DE BONBONS

Comme à chaque année, le Service des loisirs et le Service de sécurité incendie s'unissent pour distribuer des bonbons aux enfants la soirée de l'Halloween. **C'est un rendez-vous !**

**LE MARDI  
31 OCTOBRE  
DE 17 H À 19 H 30**

**AU PARC EUCLIDE-LACASSE**  
(coins Roy et Sainte-Cécile)

*En cas de pluie : la remise de bonbons sera maintenue.*

**Thématique de cette année : « Promenons-nous dans les bois, pendant que le loup n'y est pas... »**

## SOIRÉE DANSE COUNTRY

**AVEC JAIMY M-BRIEN (MB DANSE COUNTRY POP)**

**ACTIVITÉ DE FINANCEMENT POUR LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC À SAINT-PIE**

**Lieu : Centre sportif et culturel (50, avenue Garneau)**

**Coût du billet (vendu sur place seulement) : adultes : 15 \$ / 13 ans et moins : 5\$**

**Consommations vendues sur place (alcoolisées et non-alcoolisées)**

Il est interdit d'apporter vos propres consommations.

Tous les profits serviront de financement pour la Fête nationale 2025 à Saint-Pie.

*Modes de paiement acceptés : argent comptant ou crédit et Interac via Paypass*



**Vendredi 15 novembre  
à 19 h 30**



## BRUNCH DE LA FABRIQUE 2024

Une belle réussite grâce à vous !



**GRAND MERCI aux Chevaliers de Colomb conseil 2958**, aux nombreux bénévoles, à tous ceux et celles qui ont acheté des billets, aux nombreuses personnes qui ont cuisiné les magnifiques desserts tous aussi délicieux les uns que les autres.

### Un merci sincère aux donateurs et partenaires pour votre généreux coup de main!

- |   |  |
|---|--|
| Ville de Saint-Pie<br>Mme Chantal Soucy, Députée de Saint-Hyacinthe à l'Assemblée nationale<br>M. Simon-Pierre Savard-Tremblay, Député Saint-Hyacinthe-Bagot, Bloc Québécois<br>Miel Dubreuil<br>Mobiliers H. Moquin<br>Monuments Roger Fontaine<br>Nicole C Dubreuil, Tisserande<br>Normand Thériault & Nathalie Lapointe, pharmacie Familiprix<br>Olier Grisé et Cie Ltée<br>Olivier Beaudry, peintre<br>M. Pierre Renaud<br>Produits de l'érable 4 Saisons<br>Promutuel Assurances Bagot<br>Ravenelle Électrique<br>Résidence Funéraire Mongeau<br>Restaurant 235<br>Royal Pyrotechnie<br>Soudure St-Pie Inc.<br>M. Normand St-Jacques et Mme Claudette Dorval<br>Transport Ray Adam Ltée<br>Verger St-François<br>Volailles aux grains dorés<br>M. Yves Lussier<br>M. Ghislain Perron et Mme Jacqueline St-Pierre<br>Imprimerie St-Pie<br>Polaris Quartet, Philippe Harvey et Nancy Desmarais<br>RONA St-Pie<br>Chagnon Raoul (1986) Inc.<br>IGA Jodoïn<br>Les Serres Michel Bousquet<br>Au Vieux Duluth<br>M. Denis Bousquet<br>Boutique Elle et Moi<br>Bruno Ravenelle, Arpenteur-Géomètre Inc. | Cantine Joreli<br>Centre de Traitement de la Biomasse de la Montérégie – CTBM<br>Edith Farly, massothérapeute<br>Entretien R. Tanguay<br>Érablière St-Jacques<br>Ferme C.M. Tétreault<br>Ferme Avicole Jean Brodeur<br>Ferme Beau-Tang Inc.<br>Ferme JPS senc<br>Ferme Patricole senc<br>Garage F. Dubé Inc.<br>Garage Pontbriand (2005) Inc.<br>Gestion Immobilière Groupe Robin Inc.<br>Gestion MGB Inc.<br>Joli Site<br>La Boustifaille<br>M. Gilbert Lacroix et Mme Laure Forand<br>Les Automobiles FC<br>Les Carrières St-Dominique Ltée<br>Les Entreprises en vrac M.H. Inc.<br>Les Marchés Tradition<br>Location et Bronzage Esthétique St-Dominique<br>Marché Soleil Chanceux<br>Mar-Kit Inc.<br>Restaurant Mikes<br>Restaurant Lussier<br>M. Guy Lacasse et Mme Colette Robert<br>St-Hyacinthe Mitsubishi<br>Marie Coiffure<br>Sanair<br>M. Fernand Robert et Mme Lisette Brodeur<br>M. Aimé Vincelette et Mme Hélène Fenu<br>Mme Francine Boulay et M. René St-Jacques<br>Une paroissienne |
|---|--|

## 100<sup>e</sup> anniversaire de notre orgue Le vendredi 1<sup>er</sup> novembre 2024

en notre belle église à compter de 19h, concert gratuit. Tous les paroissiens et toutes les paroissiennes sont invités à venir entendre la magnifique musique de notre orgue centenaire touchée par des artistes extrêmement habiles et doués. Dites-le à vos parents et amis! Que de douceur à nos oreilles!

### SOUSSION POUR LES PERRONS DE L'ÉGLISE ET DU PRESBYTÈRE 2024-2025

Un petit surplus pour l'hiver vous intéresse? Vous pouvez soumissionner pour le déblaiement des perrons et trottoirs de l'église et du presbytère. Faites parvenir votre soumission au presbytère avant le 1<sup>er</sup> novembre 2024 à 16h00.

### SOUSSION POUR LE DÉNEIGEMENT 2024-2025

Toutes les personnes ou entreprises intéressées à soumissionner pour le déneigement des stationnements de l'église sont priées de faire parvenir leur devis au presbytère avant le 1<sup>er</sup> novembre 2024 à 16h00.

## SPECTACLE DE NOËL

**Samedi le 30 novembre 2024 à 19h,  
spectacle de Noël, dans l'église de Saint-Pie.**

« Chants d'Hiver » par le groupe Polaris Quartet.  
En première partie, la chorale d'enfants.

Billets en vente au presbytère et sur  
[Lepointdevente.com](http://Lepointdevente.com)

Admission générale 30 \$ par personne et gratuit  
pour les moins de 10 ans.

Les bénéfices serviront à l'entretien de l'église.  
Il y aura le Père Noël et nous prendrons des photos.

**SAMEDI**  
**30 NOVEMBRE 2024 19H**  
À L'ÉGLISE DE ST-PIE

**BILLETS 30\$ :**  
AU PRESBYTÈRE DE ST-PIE  
ET SURLEPOINTDEVENTE.COM  
GRATUIT POUR LES MOINS DE 10 ANS



## VIE COMMUNAUTAIRE



# Partons à la découverte DU FRÈRE ANDRÉ

Qui est Mgr. Moreau ? Qu'a-t-il fait dans sa vie ? D'où vient-il ? Autant de questions qui méritent qu'on y réponde. Vous avez envie d'en savoir plus ! Nous vous invitons à venir le **24 novembre prochain dès 9h45 à l'église de St-Pie**, pour partir à la découverte de Mgr. Moreau.



## LANCEMENT OFFICIEL !!!

Tu as envie de t'impliquer avec d'autres jeunes dans ta communauté. Viens te joindre au club Unis-Vert!

Le lancement officiel du club sera le **4 novembre** prochain, à l'église de St-Pie. L'activité débutera à **18h30**, et elle aura lieu peu importe la température.

Une collation te sera offerte gratuitement.

Si tu désires plus d'information, il te suffit de contacter **Karmen St-Pierre** au **450-772-1052**.

*Le club n'attend plus que toi!!*

## SORTIE AU LASER JEUX DE SAINT-HYACINTHE

Dans le cadre de l'Espace Ado  
(12 à 17 ans)

Tu as envie de devenir un James Bond  
ou un Tiger Woods du mini-putt  
le temps d'une soirée?

Joins-toi à nous  
en novembre pour  
une soirée délirante!!!

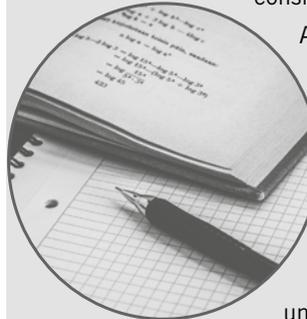


\*Date à venir  
Inscription sur Qidigo  
dès le 18 octobre



## FAIRE DES CHOIX ÉCLAIRÉS POUR UN RETOUR AUX ÉTUDES

Reprendre ses études est une décision importante qui mérite réflexions et préparations. Pour faire un choix éclairé, voici quelques éléments à considérer.



Avant de vous lancer, questionnez-vous sur vos besoins, intérêts, compétences et traits de personnalité. Une introspection est toujours bonne à faire.

Vérifiez les différentes options de formation qui s'offrent à vous. Plusieurs informations sont disponibles en ligne directement sur les sites des institutions scolaires. Explorez en profondeur les formations professionnelles, collégiales et universitaires qui pourraient répondre à vos critères.

Il est également important de prendre en compte votre situation personnelle : emploi, famille, finances. Un retour aux études peut nécessiter des sacrifices en termes de temps et de ressources. Assurez-vous que le programme choisi est compatible avec votre mode de vie.

Afin de consolider votre choix, il est bénéfique d'assister à des journées portes ouvertes ou de participer à l'activité d'élève d'un jour. Cela vous permettra de poser des questions directement et de mieux visualiser l'environnement d'apprentissage.

Reprendre des études est une aventure enrichissante, mais elle doit être envisagée avec soin. En suivant ces étapes et en vous armant d'informations pertinentes, vous pourrez faire un choix éclairé qui correspond à vos ambitions et à votre réalité personnelle.



Centre  
de services scolaire  
de Saint-Hyacinthe  
Québec

### AUDREY GATINEAU

conseillère en information scolaire & professionnelle

**450-773-8401** poste 6731

[audrey.gatineau@cssh.gouv.qc.ca](mailto:audrey.gatineau@cssh.gouv.qc.ca)

Audrey Gatineau Sarca



70 av. Saint-François, Saint-Pie  
450 772-6828

[www.centredelafamillestpie.com](http://www.centredelafamillestpie.com)

Surveillez notre page

- Sortie au laser-tag/mini-putt en novembre dans le cadre de l'Espace Ados ciblant les jeunes de 12 à 17 ans  
Date à venir sur notre page Facebook et sur Qidigo.
- Retour du **CARDIO-AÎNÉ** à la salle commune de l'Entre-Monts les **lundis de 10 h à 11 h**.
- **Café-causerie des aînés** le **mardi 22 octobre de 13 h à 14 h 30** à la salle commune de l'Entre-Monts et le **mardi 5 novembre** à la Salle commune de L'Ombre des pins.

POUR ACCÉDER FACILEMENT  
À NOTRE SITE WEB





**301C, RUE NOTRE-DAME,  
COUR ARRIÈRE RUE ROY**  
Johanne St-Pierre : **450 772-5574**  
Local les mardis : **450 772-5333**

## LA BOUTIQUE EST OUVERTE :

Le premier samedi de chaque mois de 9 h à midi /  
Tous les mardis de 13 h à 16 h - Sur appel

Nous avons beaucoup d'**articles à prix modique** comme vaisselle, articles de sports, jouets, vêtements pour enfants et adultes, habits de neige, bottes, souliers, livres, jeux de société, meubles, cadres, etc.

Veuillez prendre note que la **section «boutique» est ouverte à tous**. Les profits vont pour l'aide alimentaire. En tout temps, sacs verts pour 6\$.



**POUR LES DONS DE MEUBLES ET GROS ARTICLES,  
APPELER AVANT DE VOUS RENDRE**



## CERCLE des fermières

### PROCHAINE RÉUNION MENSUELLE : 13 novembre 2024

Le Cercle de Fermières Saint-Pie se réunira à nouveau le 13 novembre 2024 au 301 rue Notre-Dame, à la salle FADOQ.

Le but sera de discuter de certains points actuels et d'échanger nos talents dans les arts textiles ou autres. *Au plaisir de vous revoir!*

Pour toute question, contactez Thérèse Sansoucy au **450-772-2741**

## CENTRE DE BÉNÉVOLAT DE SAINT-HYACINTHE

(remplace anciennement la Popote Roulante)

**SERVICE DE REPAS CHAUDS CUISINÉS LE MATIN MÊME**  
le mardi et / ou le jeudi, entre 11 h 30 et 12 h 30

Toutes les personnes de 65 ans et plus ou les personnes en convalescence, en perte d'autonomie peuvent bénéficier du service de façon temporaire ou prolongée. En plus d'alléger la corvée de repas, c'est une façon de se faire un cadeau ou d'en offrir un à un ami, un parent ou un voisin.

**Des certificats-cadeaux sont disponibles.**

POUR INFORMATION OU COMMANDER

**450-773-4966** POSTE 35



**fadoq SAINT-PIE**  
301 rue Notre-Dame

### CARTES

whist tous les lundis 13 h 30, collation fait maison et prix de participation pour tous. Ambiance amicale, vous êtes invités à vous joindre à nous.

### BINGO

lundi le 18 novembre à 19 h. Portes ouvertes à 17 h 30. Nous vous attendons en grand nombre. Le café est gratuit. Croustilles et grignotines vendues sur place. Bienvenue à tous (18 ans et +). Pour information, contactez Johanne au 450 230-1395.

### SOUPER

le 1<sup>er</sup> novembre portes ouvertes à 16h30, souper servi à 17h30. Menu : entrée de potage aux légumes, rôti de porc, patates brunes et légumes, salade verte, dessert crunchie avec café et thé.

### LOCATION

de salle pour toute occasion (réunion, funérailles, rencontre familiale, repas de fête d'anniversaire, mariage, avec ou sans repas).

**Contactez Grégoire Couture**  
**450 779-1260 ou 450 230-1395.**



Conseil #2958

**Samedi le  
9 Novembre  
à 20h**

Au Centre Sportif et Culturel  
de St-Pie

## Rafle de Dindes



**Soirée en l'honneur de  
Gaétan Bousquet  
Chancelier**

**4 Consommations gratuites**  
(Bières ou vin)

**Prix de présence**

**Bienvenue à tous**  
**Buffet inclus**

Pour toutes informations ou pour acheter vos billets

Patrice Caya : (450) 772-6349  
Francis Fortin : (450) 778-4022

**Entrée: 15\$**  
**18 ans et +**



## Votre calendrier — Novembre 2024

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
O = Organique R = Recyclage D = Déchets					STATIONNEMENT INTERDIT DANS LES RUES (LA NUIT) CONCERT DE L'ORGUE DE L'ÉGLISE DE SAINT-PIE Collecte de déchets	1 2 Entrée : ouvert de 9 h à 12 h
3 CHANGEMENT D'HEURE 	4 FADOQ : CARTES	5 BIBLI : DÉBUT DE LA VENTE DE LIVRES Entrée : ouvert 13 h à 16 h	6  Conseil municipal Séance à 19 h	7 Collecte de matières organiques	8 Collecte de matières recyclables	9 CHEVALIERS DE COLOMB : RAFLE DE DINDES 
10	11 FADOQ : CARTES	12 Entrée : ouvert 13 h à 16 h	13 Cercle des fermières : réunion mensuelle	14 BIBLI : CONFÉRENCE PAR AMÉLIE MARTIN	15 pleine lune 	16
17	18 FADOQ : BINGO + CARTES	19 Entrée : ouvert 13 h à 16 h	20 BIBLI : FIN DE LA VENTE DE LIVRES HEURE DU CONTE	21 BIBLI : ATELIER DE FABRICATION DE COU- RONNE DE NOËL	22 Collecte de matières recyclables 	23
24	25 FADOQ : CARTES	26 Entrée : ouvert 13 h à 16 h	27 BIBLI : SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ	28 Collecte de matières organiques	29 Collecte de déchets	30 CONCERT DE POLARIS QUARTET